##

## **Engagements individuels de X dans act4nature international**

*Ce modèle a pour but de vous aider dans la présentation de vos engagements. Il a été réalisé sur la base des évolutions récentes validées par le COPIL act4nature dans le cadre du lancement du nouveau format. Il est présenté à titre purement indicatif.*

## **Présentation de l’entreprise**

Une présentation courte et concise de votre entreprise et de vos secteurs d’activité (ajout d’un lien vers votre site internet)

## **Analyse de matérialité**

Si vous avez fait une analyse de matérialité, que dit-elle sur la biodiversité ? Comment vos engagements s’y relient-ils ? (Dans le cas contraire, prendre un engagement à en réaliser une).

Cette partie devrait contenir les principaux enseignements de votre analyse de matérialité et ce qui a mené à vos engagements biodiversité (un ou deux paragraphes max).

## **Articulation avec vos engagements act4nature précédents**

Si l’entreprise renouvelle ses engagements act4nature international, merci de décrire les principales évolutions de vos engagements individuels depuis leur version précédente. Si possible, distinguer les engagements nouveaux de ceux qui sont toujours en cours.

## **Engagements individuels (2200 signes)**

|  |
| --- |
| **Grille d'engagements individuels** |
| **Engagement** | **Lien Engagements communs\*** | **Description****engagement****SMART** | **Périmètre d’activité** | **Indicateur** | **Objectif****mesurable** | **Échéance** |
| Engagement 1 - xxx |
| 1.1 XXX | 1-2-3 | XXX | XXX | XX | XX | XX |
| 1.2 XXX | 1-5-9 | XXX | XXX | XX | XX | XX |
| Etc. |  |  |  |  |  |  |

\*Principe de *« comply or explain »* :

* Tous les engagements communs devraient être couverts au moins une fois par les engagements individuels
* Si un engagement commun n’est pas couvert, une explication devrait être fournie
* Pas de nombre minimum d’engagement à fournir mais doivent être SMART (Annexe 2)
* Les engagements communs peuvent être consultés dans l’Annexe 1 de ce document

**Ressources et contact**

Pour préparer vos engagements, nous vous invitons à :

* consulter [**cette présentation**](http://www.act4nature.com/wp-content/uploads/2023/03/23-054-BG-Presentation_act4nature-global.pdf) détaillée de act4nature international ;
* utiliser ce [**guide d’aide à la préparation des engagements**](http://www.act4nature.com/wp-content/uploads/2023/03/23-057-Act4nature_guide_depot_engagement_2_mai.pdf)**;**
* prendre connaissance [**des engagements des entreprises déjà engagées**](http://www.act4nature.com/entreprises-engagees/)**.**

Toutes ces ressources sont aussi disponibles sur le site :

[**https://www.act4nature.com/comment-rejoindre-act4nature/**](https://www.act4nature.com/comment-rejoindre-act4nature/)

N’hésitez pas à contacter **engagement@act4nature.com**

**Annexe n°1 - Engagements communs**

|  |
| --- |
| **Les 10 engagements communs** |
| **N°**  | **Thème** | **Description** |
| 1 | Stratégie | Intégrer la biodiversité dans notre stratégie d'entreprise en se fondant sur les connaissances scientifiques disponibles. |
| 2 | Dialogue parties prenantes | Dialoguer avec l'ensemble de nos parties prenantes sur leurs attentes, nos impacts, nos actions et nos progrès. |
| 3 | Évaluation | Évaluer les différentes composantes de la biodiversité qui nous concernent par des indicateurs d'impacts directs et indirects, de risques et de progrès et, lorsque c'est pertinent pour la prise de décision, évaluer économiquement nos impacts et notre dépendance au bon fonctionnement des écosystèmes. |
| 4 | Chaîne de valeur | Promouvoir l'intégration progressive de la biodiversité dans les décisions tout au long de nos chaînes de valeur, de la production des matières premières naturelles jusqu'à la fin de vie des produits après usage par les consommateurs. |
| 5 | Zéro perte nette  | Éviter en premier lieu, réduire et en dernier lieu compenser nos impacts, en visant au cas par cas au moins une absence de perte nette, voire un gain net de biodiversité, dans nos activités et zones géographiques d'influence, et en prenant en compte les besoins d'adaptation des écosystèmes au changement climatique. |
| 6 | Solutions fondées sur la Nature | Développer en priorité des Solutions fondées sur la Nature, en nous assurant que leur mise en œuvre est conduite de façon scientifiquement fondée et bénéfique pour la biodiversité, notamment en promouvant une certaine variété dans ces solutions. |
| 7 | Dialogue pouvoirs publics | Intégrer la biodiversité dans notre dialogue avec les pouvoirs publics, de manière à appuyer la prise en compte de cet enjeu dans les politiques publiques ; lorsque nous y sommes invités, contribuer aux stratégies nationales pour la biodiversité des pays dans lesquels nous intervenons. |
| 8 | Sensibilisation et formation | Sensibiliser et former nos collaborateurs à la biodiversité et à sa relation avec leurs métiers ; promouvoir et encourager leurs initiatives en faveur de la nature et accorder une reconnaissance à ces actions et pratiques. |
| 9 | Partenariats | Mobiliser les ressources et établir les partenariats appropriés pour soutenir nos actions concrètes et en assurer le suivi. |
| 10 | Reporting | Rendre compte publiquement de la mise en œuvre de ces engagements et nos engagements individuels détaillés ci-après. |

##

## **Annexe n°2 - Critères SMART**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Critères SMART** |
| **S** | **Spécifique** | Ensemble d'actions pouvant être de natures diverses et avoir des liens directs et indirects avec la biodiversité. |
| **M** | **Mesurable** | Il est possible d'en suivre la mise en œuvre effective par des indicateurs d'impacts directs et indirects, de risques et de progrès ; il est également possible d'en identifier, suivre et évaluer les effets sur l'état de la biodiversité et sur l'évolution des comportements d'acteurs. |
| **A** | **Additionnel** | Qui va au-delà du simple respect de la législation et de la réglementation, mais aussi peut être additionnel par rapport à la politique passée et actuelle de l'entreprise. Qui conduit à des effets positifs, significatifs, matériels, directs ou indirects, sur la biodiversité sans effets négatifs. |
| **R** | **Réaliste** | En cohérence avec l'ensemble des activités de l'entreprise signataire, que ce soit en termes d'évitement, réduction des impacts négatifs ou de mesures favorables à la biodiversité. Les objectifs des actions sont définis de façon proportionnée à la taille, aux moyens et aux activités de l'entreprise. |
| **T** | **Temporellement encadré** | Les objectifs et les actions prévues évoluent et s'intègrent dans une ambition progressive, afin d'améliorer la performance écologique de l'entreprise. C'est un véritable programme, ayant une durée explicite et des dates de mise en œuvre. |